

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/09/2019

Dossier complet le :

4/10/2019

N° d'enregistrement :

2019-4002

1. Intitulé du projet

Restructuration des activités du site par la mise en place d'une ligne de type "pain artisan cult sur sole" en lieu et place de 2 lignes existantes de type "pains sur filet".

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Pierre KNOCKAERT - Directeur des sites VANDEMOORTELE Arras 1 & 2

RCS / SIRET

3 2 4 6 4 6 0 9 0 0 0 3 0 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1a	Restructuration du site classé sous le régime de l'autorisation et mise en place d'une ligne soumise à autorisation sous la rubrique 2915 1a

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Dans le cadre de son exploitation, la société VANDEMOORTELE BAKERY PRODUCTS FRANCE souhaite restructurer ses activités par la mise en place d'une nouvelle ligne de type « pains artisan cuits sur sole » en lieu et place de 2 lignes existantes de type « sur filet ».

Cette nouvelle ligne aura une capacité de production de 10 000 t par an et permettra la production de Pains de table et de demi-baguettes.

La mise en place de cette nouvelle ligne, n'impactera pas la capacité de production du site qui restera à 20 000 t de pains par an. Contrairement aux lignes supprimées fonctionnant avec des fours alimentés au gaz naturel, cette nouvelle ligne utilisera un fluide caloporteur à une température de 300°C supérieure au point éclair du fluide (200°C) mais se trouvant dans la plage d'utilisation préconisée par le fournisseur (0 à 350°C).

4.2 Objectifs du projet

Le marché du pain sur filet (baguette standard) est en décroissance au profit de produits à plus haute valeur ajoutée de type « artisan cuits sur sole ».

Le groupe manque de capacité pour répondre à la demande croissante du marché concernant des produits « petits » à « moyens ». Le site d'Arras 1 possède actuellement 4 lignes :

- 2 lignes sur sole (A et B),
- 2 lignes sur filet (C et D).

Afin de maintenir la pérennité de l'activité et les emplois du site, il a été choisi de retirer les lignes sur filet au profit d'une nouvelle ligne sur sole.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consistent en l'implantation d'une nouvelle ligne de préparation de pain en lieu et place des 2 lignes supprimées. Toutefois, le bâtiment nécessitera d'être agrandi pour permettre

- L'implantation de la nouvelle ligne, plus imposante que les 2 précédentes réunies.
- L'aménagement d'un local pour la chaudière à huile et de la chaudière vapeur associées à cette ligne.

Les extensions seront construites au maximum à une hauteur de 10,90 m, globalement similaire au bâtiment accolé 10,00m mais inférieure au bâtiment de stockage existant à 17,25 m.

Les extensions ne comprendront pas d'étage.

Les travaux seront réalisés alors que le site restera en fonctionnement sur les 2 lignes restantes. La nouvelle ligne sera totalement indépendante de l'existant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Lors de sa phase d'exploitation, les activités qui seront exercées et les impacts vis à vis de l'environnement seront globalement similaires à l'actuel.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un porter à connaissance a été déposé en date du 09/09/2018 pour présenter le projet de restructuration du site.

Ce dossier permettait également de régulariser les puissances des installations de combustion qui ont évoluées depuis 2010.

Selon les éléments développés dans ce dossier, l'inspecteur des installations classé à indiqué que la restructuration n'est pas de nature à entraîner des dangers et inconvénients significatifs pour les intérêts mentionné à l'article L181-3 du code de l'environnement.

Toutefois, le projet induit l'utilisation d'un fluide caloporteur à une température supérieure au point éclair.

Dans la mesure où le projet soumet le site (déjà autorisé au titre des ICPE) à une nouvelle rubrique sous le régime de

l'autorisation (2915-a), il est demandé à la société Vandemoortele Bakery Products France de déposer une demande cas par cas pour la restructuration.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet le projet va consister à agrandir le bâtiment existant de 868 m ² - Extension zone de production - Création d'une zone technique	838m ² 30 m ²
Suite à l'extension des activités, le site présentera les caractéristiques globales suivantes : - surface totales Voiries à terme - bâtiment et bassin à terme - Espaces verts à terme	7 808m ² 11 138 m ² 6 130 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Zone Artoipôle
95 allée de France
62118 MONCHY LE PREUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 87' 02" _ Lat. 50° 27' 64" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Le site existant est autorisé par un arrêté préfectoral en date du 28 novembre 2000 pour exploiter une usine de fabrication de pains précuits surgelés.

Cet arrêté a été complété, suite à la modification de la réglementation, par un arrêté préfectoral complémentaire en date du 13 octobre 2014.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFFS les plus proches sont implantées à 1,8 km au Nord-Est du site
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté dans la zone d'activité Artoipôle. Il est situé dans le rayon des 300 m des axes routiers bruyants de la voie RFF et de l'autoroute A1
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à plus de 2 km du site inscrit au titre des monument historique le plus proche
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche correspond aux « pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe » (FR3100504). Il est implanté 20,7 km au Nord-Est du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à plus de 2 km du site inscrit le plus proche

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est relié au réseau d'adduction d'eau communal et la consommation actuelle est d'environ 31 000m ³ /an. Dans le cadre du projet, bien que le tonnage de pain produit sera globalement similaire à l'actuel, une augmentation de l'ordre de 3 000 à 5 000 m ³ par an est possible car : - la nouvelle ligne présentera un taux d'humidité dans le pain de 60 % contre 35 à 50 % actuellement, - La nouvelle ligne impose des lavages de pétrin qui n'existaient pas ou peu - La nouvelle ligne sur sole impose des lavages de process plus importants
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les nouvelles constructions seront aménagées au droit d'une zone en pelouse régulièrement tondue et d'une zone de type voirie blanche. Ces espaces ne présentent pas de potentiels écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche qui correspond à des « pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe » (FR3100504) est implanté 20,7 km au Nord-Est du site

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>La pâte des produits de la boulangerie est « blanche ». A ce niveau de cuisson, il n'y a pas de dégagement d'odeurs.</p> <p>La principale source génératrice d'odeurs, sur le site, correspond aux déchets. Afin de limiter les émissions olfactives ces derniers sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • régulièrement évacués afin de limiter le risque de fermentation et de biodégradation, • stockés dans des contenants adaptés à chaque déchet et de son élimination • stockés dans des locaux spécifiques fermés et ventilés
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Activité non sources de vibrations</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les nouvelles activité n'induiront pas de nouvelle émissions lumineuses car les activité seront réalisé dans des bâtiments fermés</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets générés par le projets seront similaires aux rejets existants et liés à la combustion du gaz naturel par les nouvelles chaudières.</p> <p>Les fours des 2 lignes de cuissons supprimés fonctionnait également au gaz naturel.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets actuels sont fonction de la production de pain sur le site et de l'ordre de 15 000 m³/an.</p> <p>Ces rejets (eaux vannes, eaux de process, eaux de lavage, eaux de purges des tours aéroréfrigérantes, eaux des résines échangeuses d'ions,...) sont traités par la station d'épuration d'Arras. Ils sont conformes à la convention signée en date du 30 mai 2013.</p> <p>Le projet engendrera une augmentation d'environ 1000m³/an en raison des lavages de l'activité sur sole qui nécessite plus d'eau qu'une activité sur filet.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Outre les effluents traités par la station d'épuration, le projet engendrera une augmentation des eaux pluviale en raison de l'augmentation des surfaces de toitures. toutefois, ceci n'aura aucun incident sur les débit car l'ensemble des eaux transitent par un bassin de 1439 m³ largement dimensionné pour tamponner le débit.</p> <p>C'est eaux sont traités sur la zone d'activité.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La restructuration des lignes engendrera des déchets supplémentaires. Cette hausse correspondra à des déchets de malfaçons liés au fait que les variétés de pains produits sur la nouvelle ligne seront plus nombreuses avec de multiples ingrédients différents. Outre cela les produits réalisés présenteront une plus haute exigence au niveau de la qualité.</p> <p>L'augmentation est estimée à +5 % par rapport à l'actuel. Ils seront valorisés en alimentation animale. Ils seront stockés dans les locaux existants ventilés.</p>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Extensions réalisées au droit du site existant
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site correspond à une activité industrielle. Les nouveaux risques technologiques générés par le projet correspondent principalement au risque incendie. Ce risque sera maîtrisé par la mise en place des installations de combustion dans un local coupe feu et avec des vannes de coupures gaz et par la mise en place d'une cuve enterrée de récupération des huiles chaudes en cas d'incident.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le nouveau process n'induirait pas de risque sanitaire supplémentaire vis à vis de l'actuel. Les habitations les plus proches sont à plus d'1 km du site. Les premiers établissements recevant du public sont situés à plus de 1,5 km du site
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Par rapport à l'actuel, le projet n'engendrera pas ou peu de rotations de véhicules lourds supplémentaire pour acheminer les matières premières, emballages vides,... et évacuer les produits finis et déchets, Les effectifs sur site seront inchangés et le projet n'engendrera aucun impact sur le trafic léger
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures acoustiques ont été réalisées les 07 et 08 octobre 2014. Elles mettent en évidence que les installations respectent les valeurs réglementaires. De nouvelles mesures seront réalisées postérieurement à la construction du projet pour vérifier que les valeurs sont toujours conformes

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet n'aura pas ou peu d'impacts par rapport à l'existant et de ce fait les incidences ne sont pas susceptibles d'être cumulées aux autres projets existants.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le procédé projeté correspondant à un procédé agroalimentaire ne sera pas de nature à générer des effets négatifs notables sur l'environnement et la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En raison de l'absence de dangers supplémentaires, de la faible sensibilité de la zone et des faibles impacts générés par le projet, il ne nous apparaît pas nécessaire d'envisager une évaluation environnementale.

Ceci est également confirmé par l'inspecteur des installations classées dans son rapport de visite d'inspection du 11 juillet 2019.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 1 : Note d'information nominative (Cerfa n° 14734) Annexe 2 : plan de situation au 1/25 000 Annexe 3 : Situation du projet dans son environnement et intégration paysagère du projet Annexe 4a - Plan de masse au 1/500ème du site Annexe 4b : Vue en Plan au 1/200ème des bâtiments.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

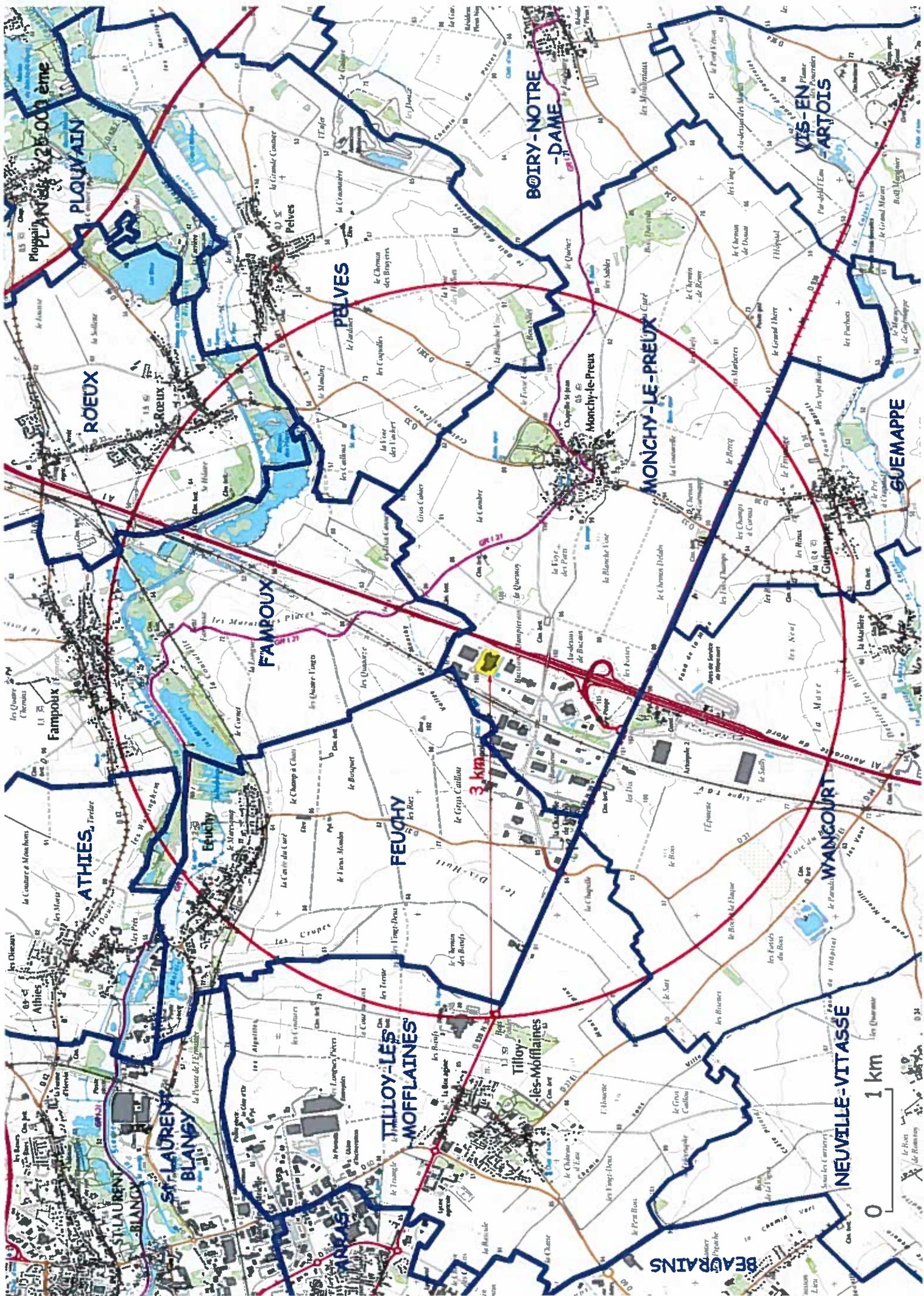


Fait à Monchy le Preux

le, 05/09/2019

Signature

Pierre KNOCKAERT

PLANOISE 25000^{ème}

PLOUVAIN

ROEUX

BOIRY-NOTRE-DAME

VIS-EN-PLAINE

ARTOIS

PELVES

MONCHY-LE-PREUX

GUEMAPE

FAMPOUX

FEUHY

WANGCOURT

ATHIES

TILLOY-LES-MOFFLAINES

NEUVILLE-VITASSE

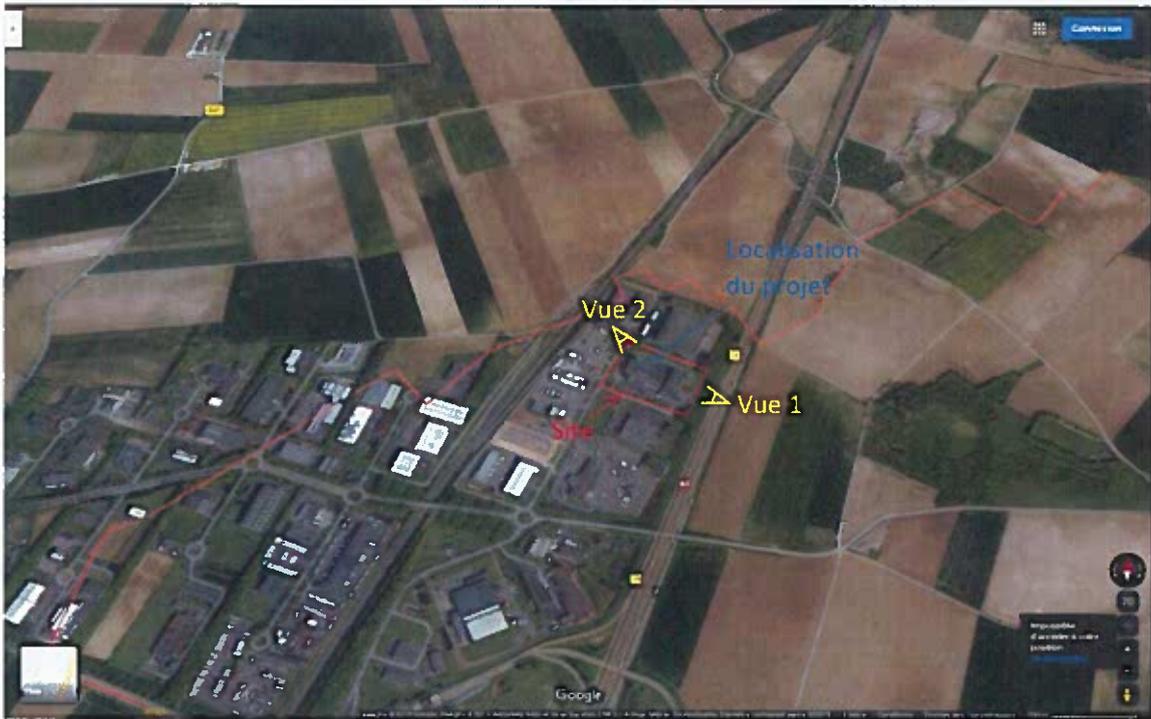
SANTOUILLE

3 km

1 km

ANNEXE 3 : Situation du projet.

Vue aérienne précisant les prises de vues



Vue 1 : Photographie du site depuis autoroute A1 (environnement lointain - novembre 2018) :

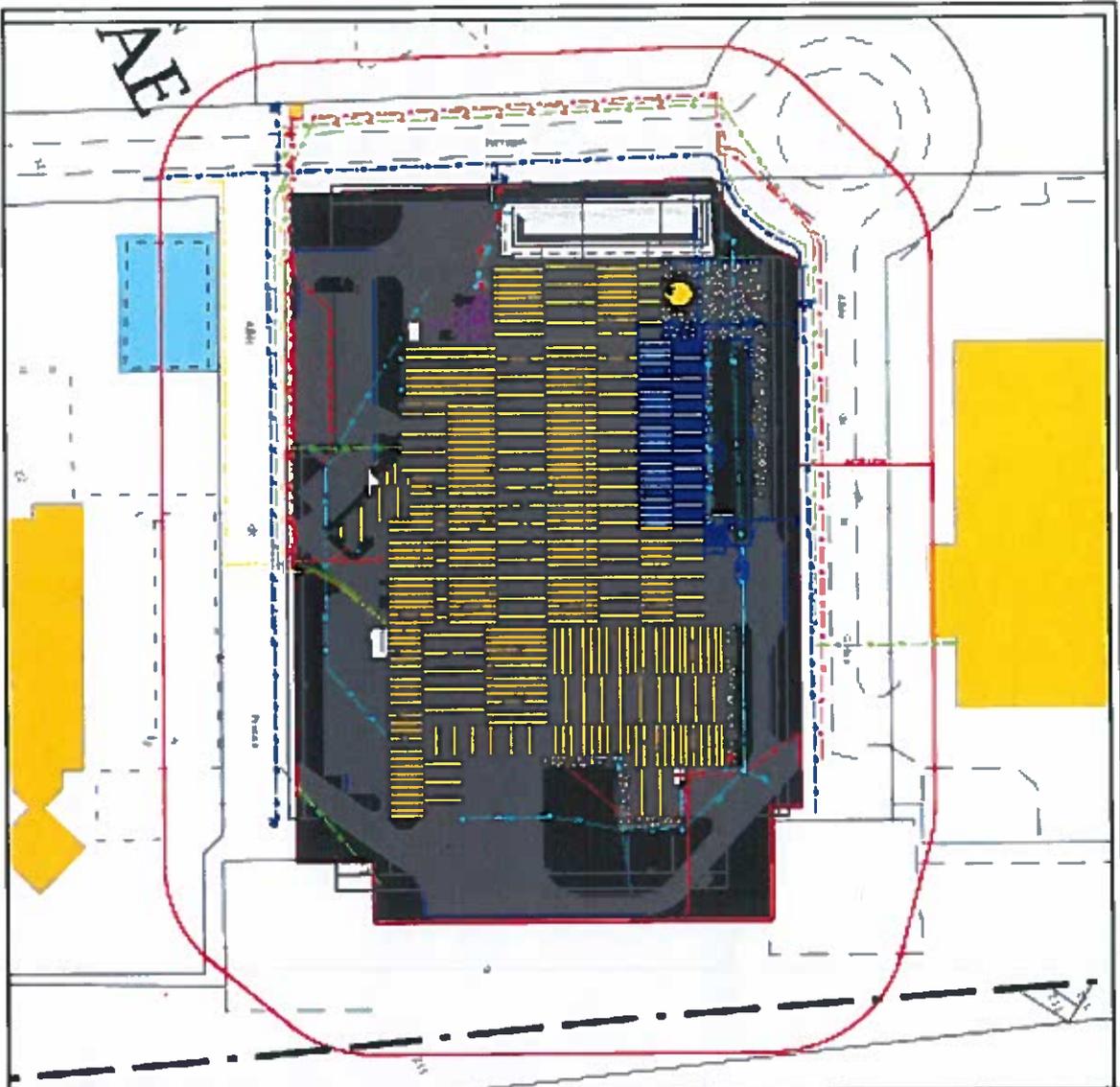


Vue 2 : Photographie du site depuis rond-point en bordure du site (environnement proche - juin 2018) :



Intégration paysagère du projet d'extension du site





INSTALLATIONS CLASSE 5



 Société de Construction
 1000 Avenue de la Paix
 1000 Montréal, Québec H3B 2K6
 Téléphone: (514) 392-1111
 Télécopieur: (514) 392-1112
 Site Web: www.socitec.com

Code	Description
1	Installation de base
2	Installation de base
3	Installation de base
4	Installation de base
5	Installation de base
6	Installation de base
7	Installation de base
8	Installation de base
9	Installation de base
10	Installation de base
11	Installation de base
12	Installation de base
13	Installation de base
14	Installation de base
15	Installation de base
16	Installation de base
17	Installation de base
18	Installation de base
19	Installation de base
20	Installation de base
21	Installation de base
22	Installation de base
23	Installation de base
24	Installation de base
25	Installation de base
26	Installation de base
27	Installation de base
28	Installation de base
29	Installation de base
30	Installation de base
31	Installation de base
32	Installation de base
33	Installation de base
34	Installation de base
35	Installation de base
36	Installation de base
37	Installation de base
38	Installation de base
39	Installation de base
40	Installation de base
41	Installation de base
42	Installation de base
43	Installation de base
44	Installation de base
45	Installation de base
46	Installation de base
47	Installation de base
48	Installation de base
49	Installation de base
50	Installation de base

Code	Description
1	Installation de base
2	Installation de base
3	Installation de base
4	Installation de base
5	Installation de base
6	Installation de base
7	Installation de base
8	Installation de base
9	Installation de base
10	Installation de base
11	Installation de base
12	Installation de base
13	Installation de base
14	Installation de base
15	Installation de base
16	Installation de base
17	Installation de base
18	Installation de base
19	Installation de base
20	Installation de base
21	Installation de base
22	Installation de base
23	Installation de base
24	Installation de base
25	Installation de base
26	Installation de base
27	Installation de base
28	Installation de base
29	Installation de base
30	Installation de base
31	Installation de base
32	Installation de base
33	Installation de base
34	Installation de base
35	Installation de base
36	Installation de base
37	Installation de base
38	Installation de base
39	Installation de base
40	Installation de base
41	Installation de base
42	Installation de base
43	Installation de base
44	Installation de base
45	Installation de base
46	Installation de base
47	Installation de base
48	Installation de base
49	Installation de base
50	Installation de base

